

# **SYNTHESE DES ACTIVITES DE L'ANIF EN 2006**

## **A. STATISTIQUES**

En 2006, l'ANIF a reçu 181 déclarations de soupçon.

26 dossiers ont été transmis en justice après examen et analyse des fondements du soupçon.

## **B. VOLET JURIDIQUE**

L'année 2006 a été marquée par :

- La signature de l'Arrêté n°06/403/CF/MINEFI du 28 décembre 2006 portant organisation des services de l'Agence Nationale d'Investigation Financière.
- La signature de la décision n°001/D/MINEFI/ANIF du 11 mai 2006 portant adoption du Règlement intérieur de l'ANIF, rendu exécutoire par décision n°06/1154/CF/MINEFI/SG du 24 mai 2006 signée par le Ministre de l'Economie et des Finances.

## **C. FORMATION ET SENSIBILISATION**

Sur le plan de la formation, les activités suivantes ont été menées :

- Participation des quatre membres de l'ANIF au séminaire de formation organisé par le Cabinet Bekolo & Partners à Yaoundé du 30 août au 02 septembre 2005 sur le thème « *Savoir prévenir, détecter et contrôler le blanchiment des*

*capitaux et le financement du terrorisme dans le contexte des règlements COBAC et CEMAC ».*

- Participation du Directeur au 7<sup>ème</sup> *Sommet Mondial sur le Crime Transnational* organisé les 10 et 11 novembre 2005 à Monaco, ainsi qu'à deux séminaires spécialisés organisés le 12 novembre 2005 à Monaco sur les thèmes : « *L'entreprise, cible de la criminalité moderne* » et « *L'engagement des forces armées dans la reconstruction d'un pays sous l'aspect de la sécurité collective* ».
- Participation d'un membre au « *cours sur la lutte contre la délinquance financière, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme* » organisé dans le cadre du Projet BCEAO/BEAC du 05 au 16 décembre 2005 à Douala.
- Participation de tout le personnel de l'ANIF et des correspondants au séminaire organisé par l'ANIF et animé par le Cabinet Bekolo & Partners à Yaoundé du 24 au 28 mars 2006 sur le thème « *Savoir prévenir, détecter et contrôler le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans le contexte des règlements COBAC et CEMAC* ».
- Participation des membres et enquêteurs de l'ANIF au cours présenté par le Sous Directeur des Libertés Publiques du MINATD sur « *les jeux de hasard* » le 16 mai 2006, suivi de cas pratiques.
- Participation des membres statutaires de l'ANIF à la vidéo-conférence organisée par la Banque Mondiale à sa représentation à Yaoundé sur le thème « *Mise en place de régimes efficaces de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme dans les économies basées sur des transactions en numéraire* ».
- Participation du Directeur à la Table ronde ministérielle pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du centre relative au « *cadre juridique de la lutte contre le terrorisme* », organisée à Madrid en Espagne les 25 et 26 mai 2006.

- Participation du Directeur et d'un Chargé d'Etudes au séminaire-atelier sur « *la lutte contre la cybercriminalité* » organisé du 19 au 23 juin 2006 à Gaborone au Botswana.
- Participation de deux Chargés d'Etudes au séminaire atelier sur *la prévention du crime financier*, organisé à Kampala en Ouganda du 25 au 29 septembre 2006.
- Participation d'un Chargé d'Etudes au *8<sup>ème</sup> Sommet International sur le Crime Transnational et à la World Security forum* à Monaco du 31 octobre au 04 novembre 2006.
- Participation d'un Chargé d'Etudes au séminaire organisé par l'Institut des Relations Internationales (IRIC) sur « *les mécanismes internationaux de lutte contre la corruption et la criminalité financière organisée* » du 24 au 28 avril 2006.
- Participation d'un Chargé d'Etudes à l'atelier organisé par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) sur « *l'initiation au contrôle dans les établissements de crédit du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux* » du 26 au 29 septembre 2006.

En marge de ces formations, une activité permanente d'information et de sensibilisation des assujettis par l'ANIF est entretenue. Ainsi, deux séances de formation organisées à l'intention des assujettis et des correspondants ont eu lieu respectivement les 25 janvier 2006 dans la salle des conférences du MINEFI et le 03 février 2006 au Palais des Congrès de Yaoundé. En outre, les membres statutaires sont allés à la rencontre des assujettis à Douala et à Yaoundé les 21 et 22 mars 2006, à l'effet d'avoir des échanges directs et personnalisés avec ceux-ci.

Par ailleurs, l'ANIF a eu des échanges avec :

- une mission conjointe FMI/Banque Mondiale, dans le cadre de l'évaluation de l'application des recommandations liées au point d'achèvement de l'initiative PPTE ;
- une mission de la Banque Mondiale sur l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.